

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18163 - 71ÈME ANNÉE

Le Premier ministre aujourd'hui à La Réunion

Manuel Valls au pays de l'apartheid social

Le Premier ministre arrive aujourd'hui dans une île placée « hors normes » selon ses indicateurs sociaux. Des inégalités institutionnalisées caractérisent un apartheid social dénoncé par le PCR depuis plusieurs années.



Au 8e congrès du PCR en 2013 à Sainte-Suzanne, un mot d'ordre : en finir avec l'apartheid social. (photo Tonioux)



À La Réunion, la moitié de la population vit sous le seuil de pauvreté. (photo Toniox)

Manuel Valls arrive aujourd'hui en visite à La Réunion. Il conduit une délégation qui séjournera deux jours dans notre île. Le chef du gouvernement va donc poser le pied dans une région qualifiée de « hors normes ». C'était en effet la conclusion d'une étude menée par l'INSEE et le Conseil général en 2013. Ce qualificatif s'appuyait sur des indicateurs sociaux sans commune mesure avec la situation en France. Depuis 2013, la situation ne s'est pas améliorée. En 2014, l'État a dépensé plus de 200 millions d'euros pour financer des emplois aidés. Les entreprises ont aussi bénéficié d'une aide de 33 millions d'euros au titre du crédit d'impôt compétitivité-emploi. Ces soutiens n'ont pas permis d'enrayer la hausse du chômage. Plus de 175.000 Réunionnais sont inscrits à Pôle emploi, c'est un bien triste record. Ce drame est une illustration d'une crise qui s'accélère car c'est le blocage.

Terre d'inégalités

En France, le Premier ministre avait suscité une vive émotion quand il avait utilisé l'expression « apartheid social » pour décrire les situations d'inégalités en France. À La Réunion, cette expression a encore plus de raison d'être. En effet, les inégalités sont bien plus fortes qu'en France. Elles ont également été ren-

forcées par des décisions des gouvernements. Quand la loi du 19 mars 1946 est promulguée, le texte est très clair : les lois existant en France qui ne sont pas encore appliquées à La Réunion doivent l'être au plus tard au 1er janvier 1947. C'est le principe de l'égalité.

Mais au lieu de le respecter, Paris a introduit une division entre les Réunionnais. Les dirigeants de la France ont choisi d'étendre à tous les fonctionnaires titulaires les avantages du supplément colonial, soit un salaire majoré par rapport à la France. D'un autre côté, c'était le refus d'accorder l'égalité aux autres travailleurs. Cette décision a eu aussi pour effet de créer un marché. Les transferts publics donnés aux agents de l'État ont permis un pouvoir d'achat suffisant pour payer des marchandises produites en France et vendues à La Réunion.

Pendant ce temps, l'économie réunionnaise a périclité, faute d'une politique de développement. Il a fallu que Paul Vergès et Élie Hoarau, les deux députés du PCR, démissionnent, pour que la France applique enfin l'égalité à La Réunion. Le SMIC a été aligné en 1995, le RMI en 2002. Il a fallu 50 ans de luttes.

C'est l'incertitude sur son avenir après 2017, avec la fin du quota sucrier et du prix garanti. Tous les secteurs devront faire face à la mondialisation. La concurrence se précise. C'est la signature hier d'un traité lançant la création d'une vaste zone de libre-échange, allant de l'Égypte à l'Afrique du Sud, soit plus de 600 millions de personnes y compris tous les pays voisins de La Réunion.

C'est à ce moment que le gouvernement lance le mot d'ordre d'égalité réelle. Mardi, de retour de Paris, Paul Vergès avait donné des précisions. Selon Victorin Lurel, chargé de cette question par le gouvernement, il appartiendra aux parlementaires de l'Outre-mer de définir pour chaque territoire ce qu'ils entendent par « égalité réelle », et de dire en combien de temps ils pensent que cet objectif peut être atteint. Ils devront donc dans les semaines qui viennent présenter des plans de développement.

En visite sur un territoire marqué par les plus grandes inégalités, avec un taux de chômage de 30 % et près de la moitié de la population sous le seuil de pauvreté, Manuel Valls sera donc attendu sur ce point.

M.M.

Parlementaires au pied du mur

La crise risque bien encore de s'accélérer. La filière canne est mena-

Edito

Le temps des amuseurs publics est terminé

Une fois de plus, les médias TV n'ont pas couvert la Conférence de Presse donnée par Paul Vergès. Pourtant, l'invitation soulignait qu'il allait rendre compte de ses échanges à Paris avec le Premier ministre, ses rencontres avec le parlementaire en mission pour l'Egalité réelle, Lurel, le Président du CES, Jean-Paul Delevoye ainsi que son travail pour le changement climatique.

Quand on pense aux moyens déployés dans la couverture de faits divers ou de postures des créatures médiatiques, on reste surpris de cette volonté de maintenir l'opinion dans l'ignorance. Or, la situation appelle au débat et au consensus entre Réunionnais. Nous répétons qu'il n'y a plus de solutions dans le cadre actuel. Cela veut dire qu'aucune organisation politique, qu'aucun parlementaire ne dispose de moyens pour traiter des problèmes réels.

Jamais, nous n'avons eu autant de parlementaires, d'organisations politiques, et autant de prétendants et prétendantes pour diriger la Région. S'agit-il de la Région des années 80 ou de la Région qui doit faire face aux conséquences du changement climatique, de la démographie, de la mondialisation etc ? Comment allons-nous traiter les affaires d'un million d'habitants dans une génération quand on est pas capable de traiter celles d'aujourd'hui ? Ce n'est pas parce qu'on refuse d'en parler que cela n'arrivera pas. Hélas, les donnes sont connues.

Les

journalistes ne jouent plus leur rôle de contradicteur pour recentrer leurs interlocuteurs sur l'essentiel, comme l'illettrisme, l'emploi, les revenus, le pouvoir d'achat, le logement... sur les problèmes stratégiques comme la canne, les APE... ils sont soumis à d'autres contingences.

Or, Paul Vergès a consacré l'essentiel de sa conférence de presse à la décision du gouvernement d'élaborer une loi cadre pour aller vers l'égalité réelle. Le calendrier est extrêmement contraignant. La méthode est quasiment sordide puisque le gouvernement renvoie aux parlementaires et organisations politiques la définition de l'Egalité Réelle, un plan pour une génération et les moyens d'y parvenir. Les politiques et leurs experts ainsi que les faiseurs d'opinion en sont tétanisés.

Le peuple attend les propositions – cohérentes et globales – des amuseurs publics.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
71e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergès ; 1957 - 1964 : Paul Vergès ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Résultat net en chute libre à cause de l'effondrement du prix du sucre

Baisse de 90 % du bénéfice de Tereos

Le 9 juin, Tereos a publié ses résultats 2014. Le résultat net passe de 176 à 17 millions d'euros. La faute à l'effondrement du prix du sucre en Europe à cause de la surproduction et des importations autorisées par l'Union européenne. Pas d'amélioration prévue avant 2017 qui verra la suppression des quotas. Tereos cherche à fusionner avec Cristal Union qui refuse pour le moment. Les 38 millions d'euros de subvention supplémentaire demandés seront-ils suffisants après 2017 ? Les planteurs auront-ils la certitude de pouvoir vendre leurs cannes jusqu'au moins en 2021 ?



Les craintes de fermeture de l'usine de Bois-Rouge dans deux ans se renforcent.

La crise du sucre était hier à la une de la presse en France, notamment du Monde et du Figaro.

La baisse du prix du sucre touche directement Tereos. Ses résultats en pâtissent. Ils sont eux-aussi en baisse. Le chiffre d'affaires a chuté de 8 %, et le résultat net de 90 %. Ses concurrents européens Nordzucker et Südzucker ont eux aussi pris un choc. En 2 ans, le prix moyen du sucre sur le marché européen est passé de 730 à 400 euros la tonne. Dans deux ans, il n'y aura plus la protection du prix garanti pour les inventés sous quota. Cette baisse est liée à plusieurs années de forte production, avec des stocks au plus haut. Elle est favorisée par les décisions de l'Union européenne qui autorise des pays à faible coût de production à exporter leur sucre vers l'Europe.

L'éthanol produit notamment avec la canne ne permet pas de compenser la baisse du prix du sucre, car la chute des cours du pétrole l'entraîne aussi vers le bas.

Voici quelques explications données par Tereos :

« Concernant le sucre en Europe, le cadre réglementaire en vigueur jusqu'en 2017 – et en particulier les

contraintes d'exportation – s'est traduit par une augmentation importante des niveaux de stocks. Cela explique la poursuite de la baisse des prix sur le début de l'exercice 2015/16 puis leur stabilisation à un niveau de 415 – 420 €/t. Dans ce contexte, Tereos anticipe une nouvelle dégradation des résultats de ses activités sucrières en Europe ».

32 % de hausse au Mozambique

Thierry Lecomte, Président du Conseil de Surveillance de Tereos, a souligné que « Dans moins d'un an, nous sèmerons les dernières betteraves du quota. Le changement sera très important : il n'y aura plus de prix minimum pour la betterave et il faudra s'attendre à encore plus de volatilité. Nous continuons à nous préparer à cette échéance importante pour aborder l'après 2017 avec une offre et une compétitivité renforcées ».

Pour la betterave, Tereos a traité 19,8 millions de tonnes pour produire 3,2 millions de tonnes de

sucre, soit une hausse de 400.000 tonnes. C'est la conséquence de rendement très élevés.

Pour la canne à sucre, Tereos constate une légère augmentation des cannes récoltées au Brésil et à La Réunion. C'est surtout au Mozambique que les progrès sont spectaculaires, avec une hausse de 32 % grâce à l'amélioration du rendement en zone irriguée. Les 22,6 millions de tonnes de cannes récoltées ont donné 1,8 million de tonnes de sucre, 750.000 mètres cube d'éthanol et près de 1.000 Gwh d'électricité.

Cristal Union refuse la fusion

Face à cette situation, Tereos cherche à fusionner avec son principal concurrent français, Cristal Union. « La coopérative convoitée a froidement refusé cette offre de mariage », écrit le Monde. « Avec la fin des quotas, la consolidation est inévitable. Il me paraît normal et évident qu'on ait une réflexion au niveau français », affirme Alexis Duval, le président du Directoire de Tereos cité par le Monde, « qui milite toujours pour un rapprochement de Tereos et de Cristal Union », indique notre confrère.

Le seul partenaire des planteurs est donc face à des difficultés qui pourraient l'amener à se restructurer encore. Ce n'est pas rassurant pour l'avenir à La Réunion. Les 38 millions d'euros de subvention supplémentaire demandés par la filière seront-ils suffisants pour maintenir une industrie de la canne à La Réunion après 2017, date de suppression du quota ?

M.M.

26 pays d'Afrique orientale ont signé hier un traité

Un marché commun de plus de 625 millions d'habitants aux portes de La Réunion

Les dirigeants de 26 pays d'Afrique ont signé mercredi en Egypte un traité de libre-échange, qui englobe la moitié orientale du continent dont tous les voisins de La Réunion.



L'accord constitutif prévoit neuf étapes pour la constitution de la zone commerciale de libre-échange entre les trois blocs dont la première est d'informer l'Organisation mondiale du commerce (OMC) de la décision des pays membres.

La deuxième étape est relative à l'entame des négociations, à partir du mois d'août, sur les questions en suspens relatives notamment aux échanges sur les tarifs douaniers, les règles sur la constitution de la zone, etc, alors que la troisième étape est axée sur la détermination des points de contact et les communiquer aux pays membres à compter du mois de juillet.

L'adoption du texte de l'accord et le dépôt des documents de l'adoption de l'accord au niveau de chaque pays constituent les quatrième et cinquième étapes.

La sixième concerne le début de l'exécution des termes de l'accord après son adoption directement, alors que la septième est relative à la déclaration officielle et la campagne juste après la fin du sommet.

Comment les produits réunionnais vont-ils résister ?

Les dirigeants des pays membres des trois blocs économiques de l'Afrique orientale et australe, COMESA, EAC et SADC, ont signé mercredi après-midi deux documents sur la zone commerciale de libre-échange et la déclaration de Charm el Cheikh.

L'accord est signé à l'occasion du 3e sommet tripartite du Marché commun d'Afrique orientale et australe (COMESA), de la Communauté est-africaine (EAC) et de la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC), soit plus de 625 millions d'habitants et plus de 1000 milliards de dollars de PIB (900 milliards d'euros).

La Zone tripartite de libre-échange (Tripartite Free Trade Area - TFTA), ou la "Tripartite", doit devenir un

marché commun unissant 26 des 54 pays africains.

Il a été d'abord paraphé par le président égyptien, Abdel Fattah Al Sisi, le Premier ministre éthiopien en sa qualité de futur président du prochain Sommet tripartite, Hailé Mariam Dessalegn, le président du Zimbabwe, président sortant, Robert Mugabe, le Vice-président de la Tanzanie et président de la Communauté est-africaine, Gharib Mohamed Bilal, et le secrétaire général du COMESA, Sindiso Ngwenya, avant que les autres dirigeants ne montent sur la tribune officielle pour signer les documents.

Un calendrier

Appel à aller plus vite

Les huitième et neuvième étapes concernent respectivement la mise sur pied de programmes destinés à créer les structures coordonnatrices et exécutives et la mise en place de la stratégie à suivre pour la zone commerciale de libre-échange entre les trois blocs.

Concernant la déclaration de Charm el Cheikh, elle comporte l'inauguration officielle de la zone commerciale de libre-échange des trois blocs et appelle à la nécessité pour les pays membres d'accélérer l'opération de création effective de la zone.

Une délégation de Nou Lé Kapab et d'enseignants reçue au Rectorat

Mutation des enseignants : 122 partent, 397 arrivent !

Ce mercredi 10 juin 2015, une délégation d'enseignants et de l'association Nou Lé Kapab a été reçue par le Secrétaire Général et la Directrice de Cabinet du Rectorat de La Réunion. Le collectif a enfin pu obtenir des données chiffrées sur la situation des mutations dans l'Académie. Voici le communiqué publié hier sous la signature de Gilles Leperlier, président de Nou Lé Kapab-AJFER.



Nou Lé Kapab aux côtés des enseignants lors d'une réunion d'information à Saint-Gilles avec au centre de la tribune Gilles Leperlier, président.

Depuis plusieurs semaines, l'Association Nou Lé Kapab et les enseignants du second degré se battent pour un système de mutation des enseignants plus juste et moins opaque. Après le rassemblement du 15 mai dernier à Saint Paul, les enseignants et l'association Nou Lé Kapab se sont rendus au Rectorat afin de récolter les chiffres exacts de l'Académie de La Réunion sur les mutations à la prochaine rentrée scolaire. Des données qui confirment la nécessité de réviser un système de mutation pénalisant pour les Réunionnais.

Sur la question des mutations des enseignants vivant à La Réunion...

- 169 professeurs stagiaires qui ont demandé une affectation à La Réunion ne l'ont pas obtenue.
- Sur ces 169 professeurs, 124 ont demandé une révision de leur affectation au Rectorat de La Réunion.

Après examen de leur situation, le Rectorat a transmis 52 avis favorables ou très favorables au Ministère de l'Éducation Nationale.

22 professeurs ont reçu une affectation temporaire ou définitive à La Réunion

122 professeurs stagiaires de La Réunion seront donc mutés dans des académies de métropole à la prochaine rentrée scolaire.

Sur la question des enseignants d'autres académies mutés à La Réunion...

L'académie va accueillir 397 enseignants entrants à la prochaine rentrée. 97 % d'entre eux ont obtenu les « 1 000 points » proposés par le système actuel de mutation.

Comme précisé à plusieurs reprises par l'association, cela ne signifie pas obligatoirement que ces personnes sont originaires de La

Réunion.

Une personne de l'extérieur peut facilement obtenir les « 1000 points », par un PACS, une boîte aux lettres, une location dans l'île, un abonnement mobile...

Les dérives sont nombreuses et viennent biaiser le système qui finit par pénaliser les Réunionnais.

Sur ces 397 enseignants entrants, combien ont effectué leur scolarité obligatoire à La Réunion ? Combien ont des parents originaires de l'île ? Nou Lé Kapab propose des critères clairs et bonifiés afin de rétablir une égalité réelle face aux mutations. Des critères qui ne pénaliseraient pas les Réunionnais et ne fermeraient pas la portes aux personnes venues de l'extérieur et qui souhaitent s'investir à La Réunion. (Voir proposition jointe).

Enfin, l'association et les enseignants dénoncent le manque d'accompagnement des personnes mutées en hexagone qui ne reçoivent aucune aide financière et aucun suivi de leur affectation par l'Académie de La Réunion.

A la veille de l'arrivée du Premier Ministre Manuel Valls et de la Ministre de l'Éducation Nationale Najat Vallaud-Belkacem dans notre île, nous apprenons que 122 enseignants de La Réunion partiront pour des académies de métropole à la rentrée, alors que 397 arriveront.

Nou Lé Kapab et les enseignants ont demandé une audience aux ministres. Les représentants du gouvernement sont attendus par la population réunionnaise sur la question de la régionalisation de l'emploi et ne pourront, une fois encore, faire des annonces sans suite alors qu'autant de postes disponibles continuent d'échapper aux Réunionnais.

C'en est trope !

Le dernier entretien de Paul Léautaud (3)

Le demi-frère de l'écrivain est entré dans la chambre mortuaire. Le silence, les animaux ont été enlevés, le ménage a été fait. Flotte une odeur un peu âcre, indéfinissable. L'homme regarde les fonctionnaires gantés qui se tiennent de part et d'autre du cercueil, comme s'ils craignaient que le Mort ne s'en aille ; il leur demande quels ont été les derniers mots du défunt. « Il a dit : 'Je ne me suis jamais senti aussi bien.' »

Maurice Léautaud hoche la tête. Sans doute, le factotum n'a-t-il pas tenu à dévoiler les circonstances dans lesquelles le cadavre a été découvert. La vérité, elle-même, est rafistolée à la paille.

Le vivant leur demande à être seul avec le mort « pour discuter avec lui ». Les fonctionnaires quittent la pièce, Maurice arrange sa cravate, tourne autour du lit, hésite, puis s'assoit sur le bord.

« Tu te souviens de ce que tu disais : Je trouve ceci-cela de s'en aller... Eh bien, voilà, moi aussi, mon vieux... Tu en as fait des épitaphes : tu te souviens ?, c'était – tu disais – ta musique d'agonie...

'Ci-gît Aurel,
Au naturel.'

Et celle-ci que tu as écrite pour le Mercure :

'Ici-gît Lucien Descaves
Passé du grenier à la cave.'

(Il rit.) Eh bien, sache que j'ai trouvé la tienne... Oh, ce n'est guère original, je te le concède, je ne suis pas un artiste... comme toi. » Il contemple longuement la tête de cire qui émerge du drap immaculé, et déclare :

« 'Ci-gît Léautaud

Guère plus beau...' Et bien, je suis le seul à rire ?... Tu ne m'accompagnes pas ? Bon, c'est vrai que tu n'as plus vraiment l'occasion de t'observer dans la glace... c'est dommage, tu serais ravi.

Tu te souviens de la veillée du Père Léautaud ? 'Ce qu'il m'a donnée d'agrément, les premiers jours...', tu écrivais. Une belle distraction, n'est-ce pas ? Ce n'était pas comme au théâtre, c'était gratuit ! Comment tu l'appelais, déjà, notre père ? Ah, oui : le mort récalcitrant... La mort est un spectacle où l'acteur principal ne peut donner le change. On ne triche pas, on joue juste à ce moment-là, n'est-ce pas ?

En total accord avec soi-même. Et là, avec 'In Memoriam', tu t'es fait le Bossuet sans pathos, le Bossuet du ridicule, le Bossuet du... Tu te souviens ?, tu disais, à la mort du père : c'est lui qui est mort, et c'est moi qui me décompose... Eh bien, je viens me décomposer une nouvelle fois devant toi. »

Disant cela, Maurice, debout, ajuste une mèche, et face au miroir Louis XVI où il regarde alternativement

rête, fais pas cette tête-là ! C'est toi qui le dis : « Le sentiment au cul des ânes »... Enfin, pas tout à fait comme ça, mais presque... Avec ton Journal impudique, tu t'es fait, cher frère, le proxénète du passé. Et là, maintenant, tu es en train d'écrire ta dernière page – la meilleure... si, si, je t'assure... de loin.

Qu'est-ce que tu disais déjà sur moi ? 'Ce garçon lâchait tout, le dimanche, pour aller regarder ces choses stupides', le vélodrome, les courses, tout ça... C'était quand même moins stupide que de rester au pavillon avec le Père Firmin et ma mère, non ? »

Maurice a fait le tour du lit, il a frôlé du doigt le petit guéridon au dessus duquel s'élève un bougeoir vide, a contourné le petit fauteuil anglais démontable, il contemple à présent le portrait au mur de l'écrivain signé d'un Emile Bernard. Il dit de dos :

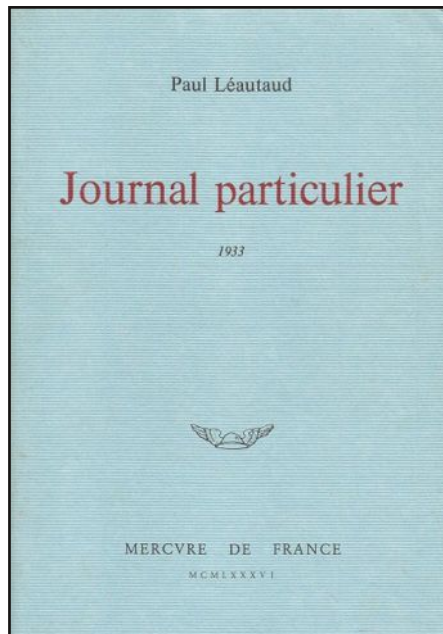
« Toi qui as passé du temps, accroupi dans le trou du souffleur à la Comédie, derrière le Père, à regarder sous les jupes des actrices, tu es passé à un autre trou. Le trou règlementaire, n'est-ce pas ?... Tu regardes sous la toge du bon Dieu maintenant, où est la différence ? » Il rit.

Puis, il plonge la main dans la poche gonflée de son veston, en extrait une pomme bien rouge, de la couleur du péché originel, qu'il se met à lisser au revers de la manche. Alors, fixant son demi-frère inerte :

« Le bien et le mal sont comme une page : ils en sont le recto et le verso. On efface toujours la partie du bien qu'on essaie d'améliorer, mais à force de gratter... on lit en transparence ce qu'il y a écrit de l'autre côté, et on enrage de plus en plus, de sorte qu'il devient pratiquement plus possible d'écrire. Là tu en étais, Léautaud... »

Le visage de Paul n'a pas changé dans son lit funèbre, celui de Maurice est devenu méconnaissable.

Jean-Charles Angrand



Journal particulier 1933 de Paul Léautaud, éditions Mercure de France.

son image et celle du défunt, il poursuit : 'Comme j'aurais donné beaucoup, cependant, pour qu'il lui fût encore possible de parler et qu'il me dise quelles joyeuses pensées vous viennent quand on est là, si près de la dernière station, celle où vraiment tout le monde descend.' Voilà ce que tu écrivais – je te connais par cœur : 'Quelles joyeuses pensées...' !, c'est beau, non ? Eh bien, ton ironie t'a bouffé, mon cher frère. (Le silence opaque revient, puis il se remet à rire). Dans la vie, il n'y a que ça de vrai, la haine, hein ?, pas vrai frerot ? (il se retourne) La comédie de l'amour, tout ça, ça valse, ça passe... Mais je t'aime bien, quand même, brother. Comme on dit, En amour, faut pas de sentiment... Ar-

Oté

In lwa pou rédi lo travayèr !

Aforss, aforss banna va rann a nou fou si i kontinié konm sa. Ala ké mi aprann, konm bann la ot i di, mi aprann de la boush d'in miniss de la républik ké "Pou mié krée d'lanplwa i fo nyabou lisansié pli fasilman" in fason pou zot di "Si na pwin travay sé touzour la fot bann travayèr". I di pa sa dirèktoman konm sa, i di sa in pé an bié touzour, zot lé parti gran lékol pou sa. Lo travayèr i gingnré tro larzan kan li lé lisansié, donkalor anon fé in lwa pou plafonn tousala. Lo pridonm i ansèrvra pi aryin vik lo gouvèrman i desid fé lo pri sontousèl.

Lé vré, banna la fé gran zétid pou mié ésplik a nou, dikou i di pa plafonn lo prim dé lisansiman, i di plafonn lo zindimnitè de dépar, lé byin zoué kanminm, konm si sé touzour lo travayèr ki vé alé. Dopli lo tan, néna i di, minm shé bann sosialis, néna i di i fo plafonn lo salèr bann patron, i fo plafonn lo bénéfis banna, i fo siprim lo rotrèt shapo, la, zorèy koshon dann marmit pwa. Na pwin inn i bouz, konm si zot lé la aryink pou ansèrv in sèl koté é sé touzour lo minm ki gingn, sé touzour si koté drwat. Arèt angrèss lo gro, odrémié éd lo fèb in kou.

La pou lo kou lo patron i poua lisansié san donn in lésplikasyon kikonk konm i di, li poua lisansié san motif in pé i di. Pètèt néna lantropriz néna bozwin in lèd, mi diskonvyin pa, nout tout i pé konprann zordi in lantropriz i pé èt dann in tramay, bann ti ousinonsa bann mwayinn lantropriz mé pa tout. In pé i di konm sa, banna la fé in lwa pou rann fléksib lo manière travay. Alorss sé pou rann fléksib lo manière travay ousinonsa pou rann fléksib lo travayèr ? Sanm pou mwin sé plito pou rédi lo travayèr !

Justin